Case FRC 2166

CONTRE-POISON,

OU

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Depuis le 27 Avril 1789 & jusqu'au 15 Avril 1790;

PAR UN DÉPUTÉ PATRIOTE,

A SES COMMETTANS.

MESSIEURS,

UNE année s'eſt écoulée depuis qu'honoré de votre confiance, je ſuis venu prendre ici ma place en votre nom parmi les Repréſentans de la Nation. Vous m'aviez impoſé des devoirs rigoureux; j'en ai prévu les conſéquences, & pluſieurs d'entre vous ſavent que j'en avois calculé les dangers. Certain de faire mon devoir quoi

MdW 4196

qu'il pût en arriver, il m'étoit permis de porter un œil inquiet au-delà du cercle que les illusions de la vanité avoient tracé autour de la plupart de ceux qui avoient brigué l'honneur d'être Députés; & c'est parce que j'ai connu tout le prix de votre confiance, que de vives alarmes accompagnoient mes espérances.

Depuis que nous nous sommes séparés, il s'est passé de bien grands évènemens. Je vous en dois un compte fidèle, avec d'autant plus de raison, que votre bonheur & la tranquillité du Royaume sont attachés à l'idée que vous devez vous former de ces évènemens & de leurs résultats. Je ne vous déguiserai rien de ce qui est en ma connoissance : ce n'est pas pour remettre sous vos yeux les Décrets de l'Assemblée Nationale que j'ai pris la plume; ces Décrets sont dans vos mains, & vous n'ignorez pas le respect qu'on doit à la Loi que vous-mêmes avez ordonnée. Mais c'est pour répondre à tous les pamflets, à tous les libelles, à toutes les inculpations, à toutes les calomnies; c'est pour classer les hommes qui ont véritablement mérité *votre estime* ou *vos mépris*, que je vais vous tracer le tableau historique & politique de la conduite de l'Assemblée Nationale, depuis le 27 Avril 1789 jusqu'à ce jour.

Rappelez-vous, Messieurs, quelle étoit, à l'époque de la convocation des Etats-Généraux, votre situation? Accablés sous le poids d'impôts aussi onéreux que mal répartis; assujétis à des droits féodaux aviliſſans & ruineux; victimes d'une immensité de Loix fiscales, semblables à ces toiles perfides que l'araignée trame dans le silence de la nuit, pour dévorer au point du jour l'insecte innocent qui s'y livre sans défiance; toujours sous la main arbitraire d'un despote qu'on nommoit Intendant, & de ses Agens; opprimés par des riches de mauvaise foi, ou par des Juges qui partageoient avec eux vos dépouilles; fatigués d'une perception très-inégale de dîmes, & de l'oisive insolence de ceux qui s'engraissoient, au nom de

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Dieu, de votre ſubſtance; enfin, relégués dans une caſte humiliée, & par la force & par le préjugé, à peine quelques nuits par an fourniſſoient-elles à vos ſens, épuiſés des travaux du jour, un repos ſalutaire, & qui ne fût point troublé par les inquiétudes du lendemain. Telle étoit & telle ſeroit encore la poſition du Peuple François, c'eſt-à-dire de 24 millions d'hommes ſur 25, ſi une dilapidation honteuſe des revenus publics, ſi une dette immenſe, un vide incroyable dans le *Tréſor royal*, & l'impoſſibilité de ſe procurer *de nouvelles reſſources*, n'avoient pas déterminé la Convocation des Etats-Généraux.

Il eſt donc démontré, avant de fixer votre attention ſur d'autres objets, que ſans la fermeté de vos Repréſentans, une *banqueroute infâme* alloit combler nos misères.

Pour le bonheur d'un Royaume, près de ſe diſſoudre, la Providence nous a donné pour Chef le meilleur des Rois. Gardez-vous de l'accuſer de tous vos maux; il eſt bon, il eſt juſte, il eſt le plus honnête homme de cet Empire; mais il a ſuccédé à un Prince foible, & qui laiſſoit flotter les rènes du Gouvernement au gré de ſes courtiſans. A ſon avènement au Trône, il a trouvé une foule d'abus enracinés, devenus le pivot d'une machine dont l'adroite complication ne ſervoit qu'à mieux déguiſer les dépravations les plus criminelles. Voulant toujours le bien, mais toujours trompé, il ne pouvoit ſortir de cet état cruel pour ſon cœur, effrayant pour la Nation, ſans le ſecours de vos Repréſentans. Louis XVI deſiroit donc une *révolution* qui, le débarraſſant lui-même de toutes les entraves qui l'environnoient, légitimât ſon pouvoir & rendît ſon peuple heureux; mais la Cour ne vouloit que de l'argent, & la Cour tenoit en main tous les reſſorts de l'autorité.

C'eſt dans ces circonſtances que vos Députés, expreſſément chargés *par leurs mandats*, 1°. d'exiger le vœu

par tête ; 2°. de réformer les abus dans toutes les branches de l'adminiſtration ; 3°. d'abolir les ſervitudes & de redimer les autres droits féodaux ; 4°. de dénaturer & égaliſer les impôts ; 5°. de réformer la Juſtice civile & criminelle ; 6°. d'organiſer les Tribunaux ; 7°. de réformer le Clergé, & ſur-tout de remplacer les dîmes par une *preſtation pécuniaire relative aux beſoins du ſervice du Culte* ; enfin de *conſtituer* le Royaume ſur des baſes *d'égalité, de liberté* & de juſtice, ſe ſont rendus à Verſailles pour le 27 Avril.

Perſonne n'ignore les mouvemens qui ont précédé l'ouverture des Etats-Généraux ; les courſes rapides des grands Seigneurs dans les Bailliages, pour ſe faire élire ; l'arrêté du Parlement de Paris pour que la Convocation fût faite *dans la forme de* 1614, forme dont le réſultat néceſſaire eût été, non de ſoulager le Peuple, non de détruire les abus (qu'elle conſacroit), mais de dépouiller le Roi de ſon autorité, pour en revêtir des Magiſtrats factieux qui, depuis un ſiècle, donnoient alternativement le ſpectacle odieux de la corruption ou de la révolte. Perſonne n'ignore les mouvemens d'inſurrection excités par des gens mal intentionnés, contre des manufacturiers de Paris ; la réunion d'une foule de brigands étrangers à Montmartre, & l'accaparement des bleds.

C'eſt ſous de tels auſpices que ſe ſont ouverts les *Etats-Généraux*. Le vœu de la Cour y étoit bien marqué ; & on chargea le Maître des Cérémonies de le mettre en action.

C'étoit bien un *Grand-Maître* des Cérémonies que celui qui, par des arlequinades, devoit fixer l'opinion publique & le ſort de 25 millions d'ames. Il commença par déſigner un coſtume différent pour chaque Ordre : un *chapeau à clabaut* pour les Députés du Tiers, un *ſuperbe panache* pour les Nobles, étoient bien faits pour opérer dans les eſprits les nuances qu'il étoit utile d'établir ; & je ne puis vous cacher que mon humble coſ-

tume comparé avec le déguiſement chevalereſque de M. de B . . . . . , m'a douloureuſement appris que j'avois, depuis trente ans, vécu dans l'ignorance des bornes que le préjugé avoit fixées entre les hommes.

Nous fûmes enſuite préſentés au Roi, mais à des heures différentes, &, comme vous jugez bien, les derniers : *nous n'étions que les Repréſentans du Peuple.*

Le lendemain, aſſemblés à la paroiſſe de Verſailles, mais ſéparés & coſtumés comme la veille, nous nous rendîmes en grand cortège à la ſalle des Etats, dont le Roi fit l'ouverture, ayant le Clergé à ſa droite, la Nobleſſe à ſa gauche, & le *Tiers-état en face.* Après que le Roi fut retiré, nous reſtâmes pour délibérer; mais nous ignorions qu'il avoit été préparé deux ſalles pour *les deux premiers Ordres*, & nous apprîmes le lendemain que la Nobleſſe avoit déja pris *l'arrêté formel* de ne point ſe réunir à nous pour délibérer, & même de *vérifier ſes Pouvoirs ſéparément.*

Vous jugez aiſément, Meſſieurs, de la conſternation de vos Députés *paralyſés* dès le premier inſtant, car tous nos mandats étoient *impératifs ſur le vœu par tête*, & nous n'oſions pas même délibérer, de peur que les deux premiers Ordres ne ſe prévaluſſent de cet exercice *d'un droit naturel en leur abſence*, pour en conclure notre conſentement à la ſéparation des Ordres. Il fallut pourtant chercher à ſe concilier; & ce fut à la Nobleſſe que nous adreſsâmes nos premières ſuppliques, parce que le Clergé, plus adroit, & non moins oppoſé à la réunion, n'avoit encore pris aucun parti.

Les affaires languirent juſqu'au 17 Juin : pendant cet intervalle la Cour ne s'endormoit pas.

On avoit calculé que le Clergé, dans lequel il ſe trouvoit heureuſement 58 Evêques & environ 60 gros-Bénéficiers, ſauroit bien contenir *ou ſéduire* les bons Curés, & les promeſſes les plus *ſcandaleuſes* n'ont pas été épargnées à ce ſujet.

Quant à la Nobleſſe, il étoit à préſumer que cette eſpèce ſi neuve de confraternité entre des *campagnards en plumet* & des perſonnages diſtingués par leur rang & leur fortune, que les careſſes des courtiſans, les promeſſes de graces & d'emplois, & ſur tout les *petits ſoupers de Madame de Polignac*, tourneroient la tête des Gentilshommes de Province.

Mais, pour les Communes, *on les mépriſoit;* on préſumoit que cette racaille compoſée de quelques avocats braillards, de ruſtes de village, & de petits marchands détailleurs, devoit ſe maintenir dans *la nullité.* On avoit calculé que s'il y avoit parmi *ces gens* quelques perſonnages éclairés, ils ne tarderoient pas à ſe montrer, & que l'on dirigeroit aiſément leur opinion, avec ces moyens de ſéduction dont la Cour n'a jamais douté, parce que la Cour n'a jamais connu que *des Courtiſans:* on redoutoit, à la vérité, *le Mirabeau*, mais on s'étoit aſſuré d'avance de Malouet, de Mounier, de Bergaſſe, ... *le reſte ne vaut pas l'honneur d'être nommé.*

Toutes ces batteries n'ont pas complétement réuſſi; il eſt vrai que la Nobleſſe a cru ſon honneur intéreſſé à ne pas revenir ſur l'étourderie qu'on lui avoit fait faire, & c'eſt ce qui l'a perdu. Il faut cependant avouer que 48 des Membres de la Nobleſſe deſiroient la réunion des ordres, mais leur vœu particulier étoit encore ſoumis alors à l'aſcendant de la majorité du corps, gouverné par quelques Energumènes, & ſur-tout par la Cour.

Les Curés ſe ſont bientôt apperçus de la mauvaiſe foi de leurs Supérieurs, qui même ont eu la mal-adreſſe de les rebuter par des hauteurs déplacées, & ils cherchèrent tous les moyens d'opérer une réunion dont il ſembloit que le ſalut de la France dépendoit.

Les Communes ont trompé l'eſpoir des Agens du deſpotiſme: leur compoſition, leurs talens, la fermeté de leur caractère, l'incorruptibilité de cinq cents Membres ont été le rocher contre lequel les petites intrigues & les

flots mêmes irrités se sont brisés ; & après avoir abattu mille obstacles, les Communes se sont déclarées *Assemblée Nationale*, le 17 Juin, & toute la France l'a répété avec transport.

Deux jours après, les portes du temple de la liberté furent fermées, & gardées par des satellites : nous courûmes au jeu de paume faire serment de *rester unis* jusques après l'achèvement de la Constitution.

Le lendemain, on nous prévint que M. le Comte d'Artois avoit retenu le jeu de paume pour *faire sa partie ;* pleins de respect pour les plaisirs de *son Alteſſe Séréniſſime*, vos Représentans se réfugièrent à l'Eglise de Saint-Louis, où la majorité du Clergé, c'est-à-dire, cinq Evêques, & les Curés vinrent se réunir.

Alors la Cour étonnée, mais toujours *dominante*, imagina la Séance royale du 23 Juin. Je vous dois compte de cette Séance, car elle fera époque dans les Fastes du peuple François.

Dès la pointe du jour, des Hérault d'armes en grand appareil publièrent ce *Lit-de-Juſtice ;* toutes les avenues de la Salle étoient barricadées, & garnies de troupes. Les Gardes-du-Corps étoient à cheval en bataille, *le ſabre nud.* On introduisit le Clergé & la Noblesse par une porte, & le *Tiers-Etat* par une autre. La Salle étoit disposée comme le jour de l'ouverture des Etats, mais il n'y avoit plus ni gradins, ni loges pour le public ; nous devions être seuls avec le Roi, sa Cour & ses Satellites.

Tant de précautions annonçoient des coups d'autorité, & vos Représentans pressentirent à l'instant, que leur conduite en ce jour alloit décider du *bonheur* ou de l'*oppression* de vingt-cinq millions d'ames.

Le Roi parut avec l'éclat de la toute-puissance : vous connoissez son discours ; vivement applaudi par la Noblesse & le haut-Clergé, il fut écouté par nous avec *ce ſilence* qui, comme l'a dit un grand homme, est *la leçon des Rois*. L'impression fut même si profonde, que ce silence morne

dura encore une heure après le départ du Roi ; car il faut vous observer qu'en terminant son discours, ce *bon Prince abusé* nous avoit ordonné de nous séparer sur-le-champ pour reprendre le lendemain nos opérations, *chaque Ordre en particulier.*

La Noblesse & le Haut-Clergé obéirent avec transport ; mais nous restâmes pour délibérer.

Le Marquis de Brezé, *ce Grand-Maître des Cérémonies*, vint nous intimer de nouveau les Ordres du Roi ; mais il s'apperçut promptement qu'il *outre-passoit ses pouvoirs*, & que ceci n'étoit plus une affaire de *cérémonie.* Nous lui répondîmes *que nous avions fort bien entendu ; mais que, la veille, nous avions pris l'arrêté de délibérer sur cette Séance, sans désemparer ; que nous péririons plutôt sur nos bancs que d'oublier notre qualité, nos droits, nos sermens, & de sacrifier les intérêts de la Nation.* Nous prîmes effectivement, sans désemparer, les Arrêtés qui ont sauvé la France.

La Cour décontenancée par notre fermeté, voulut d'abord employer la force. M. d'Agoult alla rechercher au galop les Gardes-du-Corps qui retournoient à Saint-Germain. On entoura la salle ; on vouloit y faire entrer des troupes pour *nous forcer* à la retraite ; mais on prévoyoit de la résistance, *le carnage* qui pourroit s'en suivre, & on redoutoit Paris contre lequel on n'étoit pas en mesure, & qui commençoit à s'ébranler. On préféra donc *de temporiser* & de nous laisser faire.

Je dois à la vérité & à l'honneur de la Noblesse de déclarer que plusieurs Gentilshommes *de la minorité*, s'étoient assemblés pour s'opposer, au péril de leur vie, à l'introduction des troupes dans la salle.

Le soir, M. Necker qui, *politiquement*, avoit donné sa démission, reprit *majestueusement* ses fonctions, & le deuil général fut bientôt changé en une allégresse universelle.

Mais les projets de la cabale n'étoient point changés ; ils n'en devinrent que plus *sanguinaires* ; & des ordres secrets

ſecrets furent expédiés pour entourer Verſailles de trente mille hommes de troupes, la plupart étrangères; pour ſe procurer des canons, des grils, des boulets, & *deux millions* de cartouches. On fit venir le Maréchal de Broglie; on lui donna le logement de *Monſeigneur le Dauphin;* on le fit Généraliſſime; on lui donna 27 Officiers d'Etat-Major, *bien payés;* on jeta 4 à 5 millions dans la rivière: & tout cela pour vaincre 500 Députés en cheveux longs, manteau noir & chapeau à clabaut.

Nous vîmes bien, dès le lendemain de la Séance Royale, que la paix n'étoit point faite; que la Cour avoit cédé, & non conſenti. Notre ſalle étoit reſtée entourée de barricades & de Soldats; ſon entrée étoit interdite au Public; on avoit même pouſſé l'attention (& c'eſt ſans doute un des chefs-d'œuvre du Grand-Maître des Cérémonies), juſqu'à *murer* la porte de notre ſalle du côté de l'avenue de Paris, & aboutiſſant aux emplacemens deſtinés à la Nobleſſe & au Clergé, de ſorte que le Tiers-Etat ne pouvoit arriver que par la rue des Chantiers, la Nobleſſe & le Clergé par l'avenue de Paris, & il étoit défendu aux ſoldats de nous permettre aucune communication *par l'extérieur.* Cette combinaiſon *ſi prudente* fut encore renverſée, parce que la majorité du Clergé, qui avoit délibéré de ſe réunir, & qui s'étoit en effet réunie à nous dans l'Egliſe de Saint-Louis deux jours auparavant, trouva une *fauſſe porte* qui communiquoit, par des ſous-terreins, à notre ſalle, & vint nous joindre: 48 Membres de la Nobleſſe vinrent également prendre ſéance au milieu de *l'Aſſemblée Nationale*, qui fut compoſée alors de la totalité des Communes, de la Majorité du Clergé, & de la minorité de la Nobleſſe.

Le Peuple inſtruit, quoique privé par la force, de la publicité de nos Séances, commençoit à s'agiter; il ne voyoit qu'avec peine entrer & ſortir par l'avenue de Paris, ceux que par l'arrangement *très-judicieux* du local, on lui avoit naturellement déſignés comme oppoſés à ſes in-

térêts; il alla jusqu'à insulter M. l'Archevêque de Paris; enfin, le Roi ordonna la réunion de tous les Membres composans les trois Ordres, en une seule Chambre : les murs de séparation furent abattus; & Paris & Versailles firent des réjouissances publiques.

Pendant ce temps de joie & de sécurité, les troupes, les canons, les grils, les cartouches, s'acheminoient vers Paris, qui, à peine sorti de l'ivresse que lui causoit une réunion si attendue & si desirée, vit de tous côtés *la mort suspendue sur sa tête.* Le réveil fut terrible; l'indignation d'une semblable trahison, & le danger de la chose publique, armèrent en un instant 300 *mille Citoyens :* la Bastille fut renversée; les magasins d'armes pillés; les agens perfides du despotisme égorgés : d'un bout du Royaume à l'autre, 4 millions de François s'armèrent pour la liberté, & la frayeur devint le partage de ceux qui avoient si indignement conspiré, dans les ténèbres d'une *conscience corrompue*, contre les droits les plus sacrés de leurs Concitoyens, & qui allèrent précipitamment chez l'étranger cacher les derniers soupirs d'une rage étouffée.

Le Roi vit bien alors le fond du précipice que ses perfides Conseillers avoient creusé sous ses pas, mais il n'avoit rien à craindre d'une *Nation idolâtre de ses Rois*, lors même qu'elle est plus irritée contre leurs Ministres. Il les écarta tous, renvoya ses troupes, rappella M. Necker de son exil, vint se réunir à son peuple, & goûta dans les témoignages de sa tendresse le bonheur le plus pur dont il ait joui de sa vie. C'est à cette époque, du 14 Juillet, Messieurs, qu'il faut fixer le commencement des opérations de l'Assemblée Nationale; vous voyez que jusques là vos Représentans n'ont cessé de lutter, *au péril de leur vie*, contre les cabales, les intrigues & la force armée, & cependant ils n'avoient encore réclamé que *la vérification des Pouvoirs en commun.* C'est à cette hauteur qu'il est bien important de se placer, pour juger la

conduite de la majorité de l'Assemblée Nationale, & *les reproches* de ses détracteurs.

La Cour, purgée d'une foule de mauvais Citoyens, forcée au renvoi de ses satellites, abattue par l'opinion publique, ne présentoit aux intrigans que de foibles ressources; pendant ce tems, le peuple des Provinces, irrité de tant d'opposition & de la violation du *respect dû à ses Représentans*, avoit, par erreur ou par vengeance, passé les bornes de cette liberté si précieuse que nous réclamions avec tant d'énergie; il s'étoit porté à des excès très-condamnables, mais peut-être inséparables d'une semblable Révolution, & *plusieurs châteaux furent incendiés.*

C'est cet état des choses qui a produit les fameux Décrets de la nuit du 4 Août. C'est à cette nuit à jamais célèbre, qu'il faut rapporter tous les travaux postérieurs de l'Assemblée Nationale; ils en ont été la conséquence nécessaire, & non *l'extension arbitraire*: car dans cette nuit furent décrétés l'abolition de la féodalité, la destruction de tous priviléges, la main-mise sur les biens ecclésiastiques, la réforme de la justice, la suppression de toute vénalité, enfin les principes fondamentaux d'une constitution qui honorera la France à jamais parmi toutes les Nations.

Il est vrai que vos Représentans, Messieurs, furent en un instant environnés des décombres de tant de colosses abattus, & les ennemis du bien public conçurent l'espérance que l'anarchie résultante de l'entière & subite déforganisation de tous les abus, sous le nom de Pouvoirs, seroit une barrière insurmontable au patriotisme le plus épuré, & remettroit bientôt sous le joug du despotisme (*leur idole chérie*) un peuple qui n'a jamais connu que le bien ou le mal du moment, qui n'a eu jusqu'à présent que des goûts passagers, & dont l'insouciance & la frivolité avoient semblé, jusqu'à cette époque, être le prin-

cipal caractère. Ils ont bien ſenti que toute deſtruction d'abus entraîne des pertes particulières, des ſacrifices pénibles; que la réforme de la juſtice irriteroit les Magiſtrats & tout ce qui vit de chicane; qu'une meilleure répartition d'impôts porteroit le déſeſpoir dans le cœur des Financiers, & de cette armée de sbirres qui ſont à leurs ordres; que la ſuppreſſion des droits féodaux choqueroit à-la-fois l'intérêt & l'amour-propre de tous les propriétaires de ces droits; que la refonte du Clergé, & la deſtruction politique de ce Corps qui, depuis tant de ſiècles, s'eſt cru tout permis & n'a jamais ſouffert aucune contrainte dans ſes volontés, exciteroit une grande rumeur & de violentes déclamations *ſous le voile ſacré de la Religion.* Ils ont cru, *ces ſuppôts du pouvoir arbitraire*, que la ſtagnation du commerce, opérée d'avance par des traités déſavantageux avec les Puiſſances étrangères, ſeroit facilement imputée aux opérations *prétendues déſaſtreuſes* de l'Aſſemblée Nationale; que le reſſerrement ou naturel ou factice du numéraire ajouteroit à tous les fléaux dont depuis un an ils cherchent à nous accabler; que le peuple aux abois ne ſupporteroit plus ſa misère, & qu'il en rendroit reſponſables ceux que par des *pratiques ſecrètes*, des libelles, & d'infâmes & groſſières calomnies, *on lui indiqueroit pour victimes.* D'un autre côté, on s'eſt attaché dans l'Aſſemblée *à faire la guerre aux mots;* on épuiſe chaque jour tous les reſſorts de la chicane pour arrêter, pour ſuſpendre les délibérations, & cependant l'ouvrage croît, l'édifice ſe monte & s'achèvera: mais revenons à l'époque du 4 Août.

A peine les deux premiers Ordres eurent-ils fait abnégation de leurs priviléges, à peine l'abolition de la vénalité des charges, celle des dîmes & des droits féodaux furent-elles prononcées, qu'il ſe forma dans le ſein de l'Aſſemblée même une coalition entre la majorité de la Nobleſſe, celle du Clergé, & une partie *des Membres des Communes* (de ces hommes vraiment coupables,

cent fois plus coupables que les deux premiers Ordres, & qu'aucun motif ne peut excuſer. Traîtres à leur ſerment, à leurs Commettans, à leur propre famille, les noms de ces vils eſclaves intéreſſés ne peuvent paſſer à la poſtérité que ſous le ſceau éternel de l'infamie), mais dans un moment de criſe, &, par une ſorte de reſpect humain, les lèvres avoient prononcé ce que l'intérêt particulier déſavouoit; dès-lors la Chambre fut diviſée en deux ſections bien diſtinctes, dont les Membres ſont reſtés, les uns *fidèlement*, les autres *ſervilement* attachés au parti, comme au côté de la ſalle qu'ils avoient choiſi. Ce ſont ces deux partis, dont l'un a été ſucceſſivement qualifié de Démocrate, Enragé, Jacobite; & l'autre s'eſt appelé Ariſtocrate, Impartiaux, des Noirs, des Capucins, &c. Le parti dit *Ariſtocrate*, quoique toujours vaincu en principes & en raiſons, a long-temps prévalu dans la nomination des ſujets deſtinés à compoſer les différens Comités, & ſur-tout dans le choix des Préſidens & Secrétaires de l'Aſſemblée, ce qui a donné le change aux Provinces ſur l'opinion qu'elles devoient ſe former de la majorité de l'Aſſemblée. La méthode de ces Meſſieurs étoit bien ſimple. Chaque fois qu'il y avoit une nomination à faire, une douzaine de factieux ſe réuniſſoit pour faire une liſte, & en diſtribuoient des copies aux Curés qui ne manquoient jamais de remettre fidèlement leur bulletin; quelques-uns mêmes (*par excès de zèle ſans doute*) ſe permettoient de multiplier leur opinion, & de voter *par poignée de billets*. C'eſt ainſi que la cabale & la mauvaiſe foi faiſoient tomber une majorité apparente ſur ceux qui étoient jugés plus capables de ſervir leur vues anti-patriotiques.

Ce manège a duré juſqu'à l'époque où les Patriotes ayant reconnu le danger de l'influence de pareils agens ſur toutes les affaires, ont formé *le terrible Comité des Jacobins*, & n'ont pas trouvé de meilleur moyen pour contre-balancer cette uſurpation des ſuffrages, que de ſe

réunir, de faire entr'eux des ſcrutins, pour préſenter à celui de l'Aſſemblée ceux qui auroient obtenu la pluralité dans ces ſcrutins préliminaires.

Par cette ſage combinaiſon, les Patriotes ſont parvenus, ſinon à détruire, du moins à atténuer ces petits moyens ariſtocratiques, *très-actifs*, *très-ſuivis*, & à l'aide deſquels on déroboit à la majorité de l'Aſſemblée la connoiſſance de *certaines requêtes*, *de certaines affaires*; on embarraſſoit ſa marche & celle de ſes Comités; on lui ſuſcitoit mille contre-temps pendant qu'on dénonçoit au public *ſon traitement* journalier & *ſon inertie*.

La Cour, revenue enfin de ſon étourdiſſement, avoit tramé de nouveaux complots. Il ne s'agiſſoit de rien moins que *d'enlever le Roi* de Verſailles, de le conduire dans une place de guerre, d'où on auroit répandu ſous ſon nom des Manifeſtes contre Paris & contre l'Aſſemblée Nationale, appelé à ſon ſecours (c'eſt-à-dire, à la conſervation de tous les abus qu'on avoit détruits) tous les anciens agens de l'oppreſſion, pour égorger patriotiquement dans tout le Royaume les bons Citoyens, & ne laiſſer la vie qu'à ceux qui ſe rendroient eſclaves. Ce projet étoit vaſte, & digne de ſes auteurs; mais ſon exécution préſentoit bien quelques difficultés. Toute la France étoit armée, & *en ſilence*..... Il eſt vrai que nos Bravaches ſe faiſoient fort, avec deux cents François enrégimentés, de couper les oreilles à dix mille autres François, qui n'avoient pas de *pareils hommes* pour les commander; & rien n'étoit plus clairement démontré à *l'Œil-de-Bœuf*. Mais ces François étoient tous frères, & leur cauſe étoit commune. On eut beau travailler les troupes, les careſſer, les tromper, employer les plus infâmes moyens de corruption ou de terreur, on parvint ſeulement à s'aſſurer que tous les bas-Officiers & Soldats étoient *Citoyens*. N'importe: on eſpéroit ſur la magie des circonſtances. Mais le Roi n'étoit pas du complot, la bonté de ſon cœur répugnoit à une démarche dont il craignoit des

ſuites funeſtes à ſon Peuple ; on ſe flatta *de l'effrayer quand il en ſeroit temps*, pour le forcer de s'éloigner, & on n'en pourſuivit pas moins l'infernal projet.

On fit d'abord venir à Verſailles un détachement de Dragons pour *la police des Marchés* ; & il y avoit à Verſailles quatre mille Citoyens ſous les armes. On introduiſit enſuite le Régiment de Flandre, ſous le prétexte de ne pas écraſer de ſervice ces mêmes Citoyens, qui ne ſe plaignoient pas, *qui ne vouloient pas* de ſecours, mais à qui M. le Comte d'Eſtaing perſuada que c'étoit *pour leur bien.* Le Guet des Gardes-du-Corps avoit été doublé, & l'on avoit particulièrement choiſi beaucoup de jeunes gens pour le compoſer. De grands préparatifs de logement ſe faiſoient à Metz au Gouvernement ; une échelle de Troupes étoit diſpoſée *ſur la route*, ou très à portée. Des enrôlemens ſecrets ſe faiſoient à Paris & dans les Provinces ; nous étions *au mois d'Octobre*, & les Miniſtres éludoient encore la ſanction des Décrets *du 4 Août.* Les inquiétudes ſe renouvelloient, des avertiſſemens venoient de toutes parts, la joie des ariſtocrates ne ſe diſſimuloit plus. Enfin arriva le jour du repas *de confraternité*, donné par les Gardes-du-Corps au Régiment de Flandre ; repas qui, dans toute autre circonſtance, n'eût été qu'une choſe innocente, mais dont les motifs ſecrets n'étoient ſûrement pas connus de la plupart des convives. Le mépris que quelques Officiers firent dans cette orgie de la *Cocarde Nationale*, l'affectation ſubite de pluſieurs perſonnes à Paris & à Verſailles d'en arborer une autre, le bruit ſourd des préparatifs du départ du Roi, le mouvement imprévu de la populace des Faubourgs ; toutes ces circonſtances déterminèrent les bons Citoyens de Paris à s'oppoſer au nouveau danger qui ſembloit menacer l'Aſſemblée Nationale ; & le projet du tranſport de la Garde Pariſienne à Verſailles fut arrêté auſſitôt que conçu. Je me rappelle, non ſans rire, qu'à la première nouvelle de cette viſite, tout le corps ariſtocratique défila & dé-

ſerta la ſalle (*ſans doute pour aller prendre poſte*).

Il eſt bon d'obſerver que la populace arriva à deux heures, & que la première colonne de Milice Pariſienne n'arriva qu'à minuit; ainſi ces deux détachemens ne s'étoient pas combinés enſemble : l'un venoit armé de piques & de poignards demander *du pain* à l'Aſſemblée; l'autre venoit *ſauver* l'Aſſemblée. L'un n'eût pas l'air d'inquiéter la Cour pendant toute la journée; la nouvelle de l'arrivée de l'autre la conſterna; & l'obſtacle que la garde de Verſailles oppoſa à la ſortie des voitures du Roi & de la Reine, acheva de détruire toutes les eſpérances de la cabale. Le Roi ſe rendit le lendemain au vœu d'un peuple immenſe, qui l'appeloit dans ſa capitale.

Je ne puis paſſer ſous ſilence la cataſtrophe qui ſouilla cette journée, parce qu'elle a donné matière à d'infâmes calomnies. Jamais il n'entrera dans l'ame d'un bon Citoyen d'approuver la conduite que tint le *petit peuple*. Mais on a voulu chercher qui eſt-ce qui l'avoit excité, & l'on s'eſt permis d'accuſer d'honnêtes Patriotes du plus grand des crimes. On a oſé faire, ſix mois après l'évènement, des dénonciations au Châtelet; eh! quels ſont ces dénonciateurs? où eſt le foyer de cette nouvelle trame odieuſe? .... quels ſont les témoins produits? .. Je ne me permettrai aucune réflexion : c'eſt à la Nation entière à juger ce procès & ſes inſtigateurs; mais il m'eſt permis, il eſt de mon devoir de chercher les rapports de la conduite du Peuple, dans la matinée du 6 Octobre, avec les évènemens qui ont précédé; & je demande s'il falloit autre choſe pour émouvoir ce Peuple, ſi fier encore de la conquête de la Baſtille, que les privations perpétuelles qu'il éprouvoit, la diſette extrême & combinée, dont depuis ſix mois il étoit victime : quel courage ne lui falloit-il pas pour perdre ſes journées à attendre patiemment depuis quatre heures du matin juſqu'à ſept heures du ſoir du pain déteſtable, & cependant néceſſaire à la nourriture de ſes enfans? Qui ne ſait

pas

pas que les Boulangers conſommoient un tiers de farine de plus que dans les tems ordinaires, & que des maſſes énormes de pain ont été trouvées dans *des égoûts*, dans les *filets de Saint-Cloud*, pendant que le Peuple *mouroit de faim?* C'eſt au milieu de cette criſe tous les jours renouvelée, qui, ſeule pouvoit occaſionner les plus grands déſordres, que ce Peuple apprend qu'on veut lui enlever ſon Roi, & attirer ſur lui tous les maux d'une guerre civile: il apprend le repas des Gardes-du-Corps, les excès qui y ont été commis; il accuſe les Gardes-du-Corps de trahiſon, & court à Verſailles: ſans doute il ſe trompoit; mais la multitude calculle-t-elle jamais? Quelques imprudens ont été égorgés, j'ignore comment, & pourquoi; j'étois à ma place, à mon devoir, dans la Salle Nationale. Mais je ſais que ce peuple, qui s'eſt cru inſulté par l'injure faite à la Cocarde patriote, étoit encore plus irrité contre la famine, qu'il nous accuſoit hautement d'en être cauſe; il inondoit notre ſalle & ſes abords, *dont on avoit fait retirer les gardes.* Seuls, ſans ſecours, abandonnés de la Nobleſſe & du Clergé, nous ſommes reſtés en ôtage entre les mains de la populace depuis deux heures après-midi, juſqu'à quatre heures du matin. L'air & le ton de cette multitude étoient menaçans; elle étoit armée, la moindre imprudence pouvoit nous faire égorger. A-t-on dit que ſa férocité étoit dirigée contre nous? non; cette aſſertion n'eût pas fait le compte des calomniateurs: cependant de quel côté ſeroient les probabilités, ſi des probabilités pouvoient ſervir de preuves dans un fait auſſi grave? Ne cherchons donc point, dans les paſſions qui peuvent agiter des partis différens, les motifs du malheur qu'ont éprouvé les Gardes-du-Corps; les cauſes naturelles de ce malheur ſont dans l'imprudence du rôle qu'ils ont joué ſans s'en douter. Innocentes victimes d'une cabale diabolique qui a manqué ſon coup, ils ont été livrés à une opinion populaire, & aux fureurs d'une tourbe aveugle dont depuis ſix mois on laſſoit la patience, & qui une fois en mouve-

ment, eſt preſque toujours auſſi barbare qu'irréfléchie.

Dès que nous ſçûmes que le Roi étoit décidé à fixer ſon ſéjour à Paris, nous n'héſitâmes pas de l'y accompagner, & nous alâmes ouvrir nos ſéances à l'Archevêché, où, le 2 Novembre nous décrétâmes que les biens du Clergé étoient à la diſpoſition de la Nation. Nous commençâmes à jouir alors de plus de tranquillité; le fléau de la famine étoit totalement diſparu, & il eſt à remarquer que Paris, affamé depuis ſix mois, vivant à peine au jour le jour, ſe trouva dans l'abondance dès qu'il *devint le ſéjour de la Cour;* la marche de l'Aſſemblée Nationale, quoique toujours contrariée, a été plus rapide; les Décrets du 4 Août ont ſucceſſivement obtenu les développemens néceſſaires, & graces à la vigilance de M. de la Fayette, de cet homme trop eſtimable pour ne pas être en horreur à l'ariſtocratie, graces au Patriotiſme de la Garde Nationale Pariſienne, nous n'avons plus eu à combattre que la mauvaiſe foi, & de fréquens accès d'une rage impuiſſante.

C'eſt au milieu de ces embarras que nous avons fait la diviſion du Royaume en Départemens, l'organiſation du pouvoir adminiſtratif, les baſes conſtitutionnelles de l'armée, la ſéparation des droits féodaux rachetables, comme ſimple rente foncière, de ceux qui ſont abolis ſans indemnité, la ſuppreſſion & le remplacement de la gabelle, & autres droits les plus onéreux, l'égale répartition des impôts, les baſes d'une nouvelle organiſation du pouvoir judiciare, enfin la deſtruction *du Coloſſe eccléſiaſtique.*

Nous n'avons été arrêtés ni par les convulſions du moment, ni par un déluge de libelles, ni par les cris, ni par les menaces de l'orgueil humilié: il eſt mort ce *monſtre théocratique*, qui dans tous les ſiécles a fait le malheur du genre humain; mais je dois rendre compte de ſes dernières angoiſſes.

Un Comité eccléſiaſtique avoit été formé dans un tems où la cabale *des Noirs* prédominoit dans les ſcrutins de l'Aſ-

ſemblée. Ce Comité, en grande partie dévoué à ſes Mandataires, n'avoit pas encore fait depuis ſix mois un rapport, & ſe promettoit bien de n'en jamais faire. Les Patriotes, inſtruits de ces diſpoſitions, donnèrent à ce Comité un nombre d'adjoints propres à lui rendre ſon activité.

Alors ce Comité ſe diviſa en trois ſections chargées chacune d'un travail diſtinct, & abſolument ſéparé; mais il fut arrêté contre toute raiſon, contre tout bon eſprit, que lorſqu'une ſection ſeroit prête à rendre compte de ſon travail, le Comité général aſſemblé, après l'avoir *examiné*, *diſcuté*, *modifié*, nommeroit au ſcrutin un rapporteur *dans toutes les ſections indifféremment*; de ſorte qu'une ſection qui auroit ſuivi ſans relâche, & mis la dernière main à un plan utile, ſe trouvoit dans l'obligation de confier alors ſon travail à celui qui auroit pu s'en déclarer le plus cruel contradicteur. La mauvaiſe foi de cet arrangement étoit évidente, & rien ſans doute n'étoit mieux conçu pour tuer l'émulation, & ruiner toutes les eſpérances de la Nation.

Les Patriotes, inſtruits de ces nouveaux obſtacles, ont imaginé *le Comité des Dîmes*, & le génie tutélaire de la France voulut que les Députés compoſans ce nouveau Comité, fuſſent *tous bons Citoyens*. En moins de huit jours ils ſe mirent en état de propoſer à l'Aſſemblée le fameux Décret qui complète ceux du 4 Août & du 2 Novembre, reſtitue à perpétuité aux propriétaires l'impôt ſi onéreux de la Dîme, même inféodée; dégage les biens-fonds eccléſiaſtiques de toute entrave; les enlève *aux mains qui en ont tant abuſé*, pour les rendre *à la Nation*, & préſente un nouvel ordre de choſes dans lequel nos Paſteurs mieux payés, nos Evêques ramenés aux vrais principes de leur inſtitution, ſeront déſormais aux gages de l'Etat, comme l'eſt & doit être tout ſervice public.

A l'époque de ce dernier Décret, malgré l'inſuffiſance des moyens les plus atroces, employés ſoit à Paris, ſoit

dans les provinces; malgré l'exemple *de Favras*, la cabale avoit déja bien des matériaux préparés pour une *contre-révolution;* le tréſor public étoit épuiſé; l'argent enfoui ne circuloit plus que goutte à goutte; les plus infâmes libelles ſe répandoient avec profuſion, on en jonchoit les rues, les cazernes, les égliſes: les riches, pour mieux accaparer l'argent, ſe réduiſoient au ſimple néceſſaire; ſous prétexte des pertes que leur faiſoient eſſuyer les réformes de l'Aſſemblée, ils ne payoient pas même leurs fourniſſeurs & renvoyoient leurs domeſtiques. Les ouvriers étoient aux abois, Paris étoit inondé d'étrangers; dans les cafés, dans les promenades, l'ariſtocratie marchoit tête levée; les troupes des grandes garniſons, les Gardes Nationales mêmes étoient travaillées, l'orage grondoit & ſembloit près de nous écraſer. On voulut porter le dernier coup; on voulut nous faire décréter, non pas que la Religion Catholique auroit ſeule en France l'exercice du culte public; mais que la Religion Catholique ſeroit *dominante* dans l'Etat (*Voyez le Procès-verbal des Séances de la cabale aux Capucins*). La conſéquence qu'on eſpéroit tirer de cette déclaration, eût été la conſervation canonique des biens eccléſiaſtiques comme *propriété de corps*, l'inquiſition des conſciences & ſur-tout une guerre civile déja préparée à Nîmes depuis un mois par l'aſſaſſinat de quatre Proteſtans, & à Toulouſe par les miſſions de du Barry le Roué, devenu cagot par excès d'ariſtocratie. On eſpéroit donc nous forcer à décréter *des aſſaſſinats*, ou à prononcer la pluralité des Religions & leur libre exercice *public*, pour s'autoriſer à ſonner le tocſin contre nous, à nous dénoncer au peuple comme des athées, & accumuler ſur nos têtes toutes les fureurs du fanatiſme.

Nous avons ſagement évité le danger: vos Repréſentans, pleins de reſpect pour la Religion douce de leurs pères, pleins de l'amour & de la charité qu'elle commande, ont eu la douleur de ne voir, dans les Miniſtres

d'un Dieu de paix, que les caractères de la vengeance. Les cris, les menaces, les grincemens de dents étoient tels, qu'une partie de la salle présentoit l'image révoltante de ce lieu ténébreux sur lequel s'appesantit la colère divine. Jamais l'Assemblée ne fut plus tumultueuse, jamais l'attente du peuple immense qui entouroit la salle, ne fut plus inquiète; mais enfin nous écartâmes *le barril de poudre sur lequel nous étions assis*, ainsi que l'avoit chrétiennement dit la veille un honorable Membre : nous consacrâmes nos principes, notre foi, ce qu'elle nous enseigne, & nous poursuivîmes sans relâche le monstre hypocrite que nous venions de démasquer, & que nous avons enfin terrassé.

Voilà, Messieurs, dans la plus exacte vérité, le Compte que je vous devois de nos travaux, de nos dangers & de nos succès. Voilà par quelle série d'évènemens a été remplie cette année de notre importante mission. Suivez-en la marche, calculez-en les motifs, & jugez à qui l'on doit attribuer les désordres; jugez entre les efforts du despotisme mourant dans les accès de la fureur, & ceux de la liberté naissante. En vain, pour discréditer les opérations de l'Assemblée Nationale, on se plaît à répéter que *le Roi n'est pas libre*; sa démarche paternelle & *nullement provoquée*, lorsqu'il vint se déclarer le Chef de la Révolution, & sanctionner de nouveau nos Décrets, répond dignement à cette calomnie. Le triomphe des Communes, dit-on, est la guerre des Enragés, qui n'ont rien, contre ceux qui possèdent; ce triomphe est, au contraire, celui du patriotisme & de l'humanité, contre l'orgueil & l'avarice; & ce qui achève de couvrir de ridicule cette inculpation, c'est que, déduction faite des graces pécuniaires extorquées par la Noblesse au Gouvernement, le parti patriote est plus riche, soit en charges, soit en fonds, que le parti aristocrate, & que sous tous les rapports il a fait de plus grands sacrifices personnels.

Repouſſez donc, mes Concitoyens, ces infâmes écrits où l'on ne cherche qu'à vous égarer; un peu de perſévérance, & le bonheur va ceſſer d'être une ombre fugitive, & cette idée ſi long-tems fantaſtique va ſe réaliſer. Eh! à quoi méneroit une contre-révolution? rétabliroit-elle les dîmes, les corvées, les bannalités, les lettres-de-cachet, les proſcriptions arbitraires? non. Rétabliroit-elle les finances, le crédit, le commerce, l'agriculture, le luxe? non. Quelle eſt donc la claſſe de la ſociété, qui gagneroit à ce bouleverſement? la Cour & le haut Clergé. Et c'eſt pour l'intérêt de quelques individus avides que la France doit ſe baigner dans le ſang, que le plus beau Royaume de l'univers doit ſe décompoſer! c'eſt pour ſatisfaire à quelques vengeances perſonnelles que les peuples ſont incités à s'entrégorger, que les Puiſſances étrangères ſont appelées à venger ce que les courtiſans appellent *la cauſe des Rois!* ..... La cauſe des Rois! mais c'eſt auſſi celle des Nations..... Qu'ils frémiſſent ces deſpotes qui oſeroient commettre un ſi grand crime; car nous commencerons par payer de pluſieurs millions la tête de celui qui voudroit lâchement troubler notre tranquillité. Reſtons unis, François, & toutes les ruſes de nos ennemis s'évanouiront en fumée. Vous voyez que quatre cents millions d'aſſignats ont été votés, qu'ils ſont demandés de tous les coins du Royaume, & qu'ils ſeront inceſſament en circulation. Vous voyez que cette infâme banqueroute qu'une contre-révolution eût rendu indiſpenſable, n'eſt plus qu'un *vain fantôme ariſtocratique;* que les biens du Clergé équivalent à la totalité de nos dettes, & même au-delà; que le ſervice de l'année eſt aſſuré, qu'on travaille ſans relâche, pour 1791, à une répartition douce & uniforme des contributions qui ſeront déſormais en rapport avec les dépenſes publiques.

Vous éprouvez, il eſt vrai, une ſtagnation du moment dans le commerce, ſur-tout des objets de luxe; mais ſongez donc que la Cour diſſipoit en prodigalités deux

cents millions par an au-delà des revenus publics; des emprunts successifs ont couvert quelques instants ces dépenses, & vous en profitiez..... Mais le peuple étoit écrasé, le crédit anéanti, & vous touchiez comme nous à votre ruine. Ce n'est donc pas à la Révolution qu'il faut attribuer vos maux, mais aux désordres qui l'ont précédée. La source de votre industrie étoit tarie, puisqu'elle consistoit dans des déprédations qu'il étoit impossible de soutenir plus long-tems, & cette source infecte alloit répandre sa contagion sur toute la France; nous lui avons donné un autre cours, plus lent, peut-être moins brillant, mais aussi moins incertain, véritablement propre à rendre une nouvelle vie au commerce & à l'agriculture. Eh! pouvons-nous douter qu'en peu d'années ces moyens bien dirigés ne dissipent tous les nuages, ne fassent disparoître tous nos maux, & ne répandent l'aisance & le bonheur sur toutes les classes du peuple, le plus industrieux & le plus avantageusement placé de tous les peuples de l'Univers.

Nous nous occupons maintenant de l'organisation de la justice, les matériaux sont prêts; & la divinité de ce nouveau temple reprendra bientôt tout son éclat & toute sa pureté. Prenez donc patience encore quelques mois, & vous jouirez de tous vos droits, & votre Roi jouira de toute son autorité légitime; & vos Représentans, rentrés paisiblement dans leurs foyers, partageront le bonheur qu'ils vous ont préparé. Au surplus, soyez tranquilles sur notre sort, jamais Paris ne fut plus sûr, car on y respecte jusqu'aux ennemis les plus déclarés de la Constitution. Ils sont libres, même dans des Assemblées *nocturnes*, où les poursuit *le ridicule*, mais jamais la vengeance. Vous en verrez des preuves incessamment. On annonce *des protestations;* elles sont, dit-on, signées de près de trois cents Membres; ils ont pris la Religion pour prétexte.... La Religion!... Eux qui depuis un

628

an!... Mais jamais je ne me permettrai de souiller ma plume d'aucune dénonciation : si cependant ces frénétiques ont la démence de se dénoncer eux-mêmes, sachez-leur bon gré de se montrer une fois à découvert; il n'y a rien là d'apocriphe, ils ne peuvent en inculper qu'eux-mêmes; & si leurs noms, comme ceux des trois cents Spartiates doivent passer à la postérité, c'est à vous à mesurer le degré d'estime & de reconnoissance qui leur est dû sur l'étendue de leur patriotisme, & le bien qu'ils ont voulu vous faire.